

Assemblée Générale 2018

(Verbatim)

Chers membres de l'Association Sportive,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de votre présence aujourd'hui.

C'est pour moi un grand plaisir de vous retrouver, et c'est très chaleureusement que j'accueille ici chacun d'entre vous au nom de notre association.

La séance se déroulera de la façon portée à votre connaissance dans la lettre de convocation.

Nous commencerons par une Assemblée Générale Extraordinaire, une AGE, nécessaire pour toutes modifications de nos statuts. Deux propositions seront soumises à votre vote, une réduction du nombre des membres du conseil d'administration et la possibilité d'utilisation du vote par internet pour une AGE.

Puis nous aborderons l'Assemblée Générale Ordinaire.

Vous seront présentés le rapport d'activité, le rapport financier puis le rapport d'orientation . Nous vous donnerons quelques informations concernant notamment les nouvelles règles en vigueur l'année prochaine avant de procéder au renouvellement du conseil d'administration.

Nous essayerons de faire court et pour cela de nous concentrer sur l'essentiel.

J'assurerai les présentations générales, laissant le soin aux membres du conseil d'administration qui m'entourent de répondre aux interrogations qui pourraient être les vôtres.

Un regard particulier sera porté par Alain, Capitaine des jeux, sur la politique sportive et notamment sur la gestion des équipes de St Samson.

Pour terminer, nous marquerons la fin de notre assemblée d'une note festive et conviviale par un apéritif auquel vous êtes tous conviés.

Pour ceux qui en ont manifesté l'envie, celui sera suivi d'un dîner que j'espère tout aussi convivial.

Mais il est temps d'entamer les présentations sans plus tarder.

Je vous propose donc d'ouvrir l'Assemblée Générale Extraordinaire et d'examiner les propositions de modification des statuts.

Une telle AGE est nécessaire pour toute modification des statuts. Elle peut être convoquée à toute période de l'année par le président, ce qui est le cas aujourd'hui. Elle doit être composée d'au moins un tiers des membres actifs de plus de 16 ans, soit 83.

Nous sommes moins de 70, présents et représentés. Le quorum n'est donc pas atteint.

Comme l'indiquent les statuts, une nouvelle AGE sera convoquée dans 15 jours, et lors de cette nouvelle réunion, elle pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

Mais de quoi allions nous parler ?

De diminuer le nombre de membres du conseil d'administration et d'introduire le vote électronique.

Aujourd'hui le CA se compose de six membres au moins et de quinze au plus. Compte tenu du nouveau périmètre d'actions de l'association sportive, il nous semble opportun de revenir à un conseil d'administration de neuf membres au plus, comme cela était le cas il y a quelques années. La multiplication de commissions et de sous commissions n'est pas source d'efficacité. Mieux vaut une équipe ramassée et soudée. Par ailleurs, cette réduction donnera plus de sens au vote pour le renouvellement des membres du conseil.

Il vous est donc proposé de modifier l'article 10 pour lire « quatre membres au moins et de neuf au plus » au lieu de « six membres au moins et de quinze au plus ».

La deuxième concerne une modification au déroulement d'une AGE.

Il s'agit de donner un peu plus de souplesse aux conditions requises pour délibérer, et pour cela autoriser le vote par internet.

Mais nous discuterons de ces sujets dans quinze jours.

Le quorum n'étant pas atteint, je clos l'assemblée générale extraordinaire et j'ouvre l'assemblée générale ordinaire.

Je vous en rappelle l'ordre du jour. Il est des plus classiques.

Le premier point abordé est le rapport d'activité.

Lors de la dernière assemblée générale, la période 2016 / 2017 avait été caractérisée comme une année de transition suite à la décision prise par la direction du Golf Hôtel d'assurer la pleine organisation des compétitions Open lors de la période estivale.

Au cours de cette année de transition importante, exception faite bien sûr de la gestion des compétitions Open, nous n'avons pas observé d'évolution radicale, qu'il s'agisse de l'évolution du nombre d'adhérents à l'association sportive, de la capacité de celle-ci à financer les activités dont elle a la charge, voire de sa capacité à organiser des activités golfigues de loisir,

C'était une bonne surprise.

Pour autant, tout était loin d'être parfait. Des améliorations étaient nécessaires, des changements devaient être réalisés pour s'adapter au mieux à la nouvelle donne.

Ces changements vous avaient été proposés lors de notre dernière assemblée générale et ont été mis en œuvre au cours de l'année.

La période 2017 / 2018 est donc une année de consolidation. Pour la plupart, nos objectifs ont été atteints, d'autres pas. Nous aurons bien sûr l'occasion d'y revenir.

Fil directeur de nos actions, nous avons fait en sorte que nos décisions soient appliquées avec le souci constant de maintenir des liens de confiance avec l'ensemble des acteurs du golf de St Samson, vous, les membres de l'AS, la direction du Golf Hôtel et les Pro.

En cette occasion, je voudrais remercier les membres du conseil d'administration, les capitaines des différentes équipes, les joueurs et tous ceux qui nous ont fourni avis, conseil et soutien.

Merci à Johann d'avoir accepté de libérer les créneaux nécessaires à nos activités, y compris aux mois de juillet et d'août, et de s'être montré généreux quant à l'attribution des droits de jeu de certaines compétitions, comme la dernière CAEF à St Samson.

Merci à nos deux Pros, Jdo et Patrick. Merci pour leurs actions au sein de l'école de golf, merci aussi pour leur avis et conseil sur bien des sujets.

Je ne saurais non plus oublier les bénévoles, ceux de l'école de golf et tous les autres, qui ont répondu présents lorsque nécessaire. Ils ne sont pas très nombreux, pas assez nombreux, oeuvrent dans l'ombre, si ce n'est sous la pluie et dans le vent, mais leur présence est indispensable. Alors un grand merci à eux.

Enfin, alors qu'ils ont décidé de mettre fin à leurs fonctions, je voudrais souligner le travail accompli par Estelle et Bernard.

Si l'objectif n'est pas encore totalement atteint, de nombreuses initiatives ont été prises pour redonner vie et dynamisme au golf féminin à St Samson. Et Estelle, "Lady Captain" en était la cheville ouvrière. Un clin d'œil aussi à Claudie, la dame des CAEF.

Merci à Pascale d'avoir repris le baton de Lady captain au pied lever afin que la dynamique perdure.

L'école de golf de St samson a été la première labélisée en Bretagne. Cette labélisation reconduite cette année ainsi que de brillants résultats sportifs témoignent de l'engagement de Bernard pendant quelque dix années passées à la tête de cette fabrique de jeunes champions.

Je leur souhaite bonne mer et bon vent pour de nouvelles aventures.

Dernier élément impactant les conditions de jeu, nous avons noté la poursuite de l'amélioration du parcours comme avec l'ouverture de nouveaux départs au trou n°17. Merci à Loïc et à ses équipes. Enfin Albatros a remplacé Wanaplay devenu obsolète. Après quelques semaines de mise en main, Albatros s'est révélé un outil efficace même s'il présente à mes yeux quelques imperfections. En tout état de cause, il devrait favoriser un brassage des joueurs, ce qui est bien.

Je ne saurais oublier que cette année a été marquée par la disparition de deux personnalités marquantes du golf de St Samson, Marcel Gueziec et Bertrand Larmor

Après ce panorama général, quels enseignements tirés de cette année de consolidation ?

Le premier indicateur a trait à l'évolution du nombre de licenciés et d'adhérents à l'association.

Comme le montrent les chiffres, le nombre de licenciés et de membres de l'association est en légère augmentation.

C'est une bonne nouvelle puisque vos cotisations constituent l'une des deux contributions essentielles à nos ressources budgétaires.

C'est aussi une bonne nouvelle puisque cette hausse n'est pas liée à un nombre important de nouveaux jeunes licenciés à l'école de golf.

C'est enfin une bonne nouvelle car, quel que part, cette évolution témoigne de la bonne santé de l'association.

Une bonne nouvelle qui comme toujours doit toute fois être relativisée.

En effet, si le nombre des adhésions à l'AS connaît une faible augmentation, il en est de même du nombre de licences prises à St samson comme du nombre d'abonnés.

En clair, comme l'année dernière, un certain nombre d'abonnés ne voit pas l'intérêt d'être membre de l'AS. Ne tenez pas compte du nombre de membres AS qui ne tient compte que de ceux qui sont licenciés à St Samson.

Le golf de St Samson attire, nous ne pouvons que nous en féliciter, mais nous n'avons pas réussi à convaincre tous ces abonnés de venir nous rejoindre.

Mais ne boudons pas notre plaisir. Depuis une dizaine d'années, l'AS voit le nombre de ses membres augmenter.

Et notre situation semble meilleure que celle d'autres golfs qui voient un différentiel « licenciés / membres AS » plus important.

Ainsi Pléneuf VA a 481 licenciés pour 296 membres de l'AS. Il sera d'ailleurs intéressant de suivre l'évolution de ce ratio dans les années à venir pour ce golf Blue Green.

Quoiqu'il en soit, nous sommes loin de l'année 1997, alors que l'association sportive comptait 392 membres pour 11 indépendants et aucun abonné.

Abordons maintenant le bilan sportif et les compétitions.

Deux éléments particuliers étaient de nature à impacter volume et nature des animations et compétitions proposées :

- la volonté de présenter un calendrier Open commun GH et AS, les deux acteurs étant notamment associés dans la recherche de partenaires comme dans la gestion de certaines compétitions ;
- une augmentation des droits de jeu passant de 6 à 8€ pour les membres de l'AS.

A l'examen, le nombre et la typologie des compétitions organisées sur le golf de St Samson semble avoir atteint un point d'équilibre.

Le bilan d'ensemble est bon et, en tout état de cause, il ne pourra pas être amélioré de façon radicale dans les conditions du moment.

- En 2016, l'AS avait organisé 49 compétitions pour 3616 engagements.
- En 2017, le volume global de compétitions, toutes confondues, prises en charge par l'AS et le Golf Hôtel était également de 49, mais pour un nombre de compétiteurs en diminution (3255).
- Cette année, le nombre de compétitions s'étant déroulées à St Samson est de 58 pour 3571 engagements .

Un résultat global très satisfaisant même si le nombre moyen de compétiteur est toujours en diminution, peut être en raison de conditions météorologiques peu propices pendant quelques mois. Après un hiver compliqué, la saison 2018 a eu du mal à démarrer.

Si on se limite aux compétitions Open, le bilan peut apparaître plus mitigé si l'on se compare à 2016.

- En 2016, 32 compétitions Open étaient organisées, dont 20 avec partenaires.
- En 2017, 24 dont 13 avec partenaires.
- Cette année, le calendrier commun proposait 27 compétitions dont 18 avec partenaires.

D'abord une satisfaction, nous avons gagné ou regagné la confiance d'un certain nombre de partenaires, revenant presque à la hauteur de 2016.

Un constat, nous avons augmenté le nombre de compétitions mais sommes en dessous de l'offre du calendrier 2016.

Les raisons en sont claires. Pendant la haute saison, le Golf Hôtel recherche un équilibre entre compétitions et green fees ce qui conduit à limiter l'organisation de compétitions Open au week end.

Nous pouvons mieux faire mais l'amélioration restera sous contrainte. Je reviendrai sur ce sujet au cours du rapport d'orientation.

Si le bilan en nombre et volume des compétitions organisées sur le golf de St Samson apparaît satisfaisant, celui du résultat de nos équipes, « dames », « messieurs », seniors, apparaît cette année en demi-teinte.

Par ailleurs, nous avons parfois éprouvé quelques difficultés à constituer ces équipes, qu'il s'agisse des rencontres à caractère conviviale ou des compétitions plus officielles. Les conditions météorologiques et l'état des parcours en sont sans doute l'une des causes, mais pas la seule.

Pour commencer quelques résultats des équipes « dames ».

7ème au championnat « départemental », 9ème au championnat de Bretagne, 11ème en Coupe N. Foussier, 6ème au championnat de Bretagne seniors,

Quelques résultats des équipes hommes, seniors et mixtes.

2ème au championnat « départemental », 8ème au championnat de Bretagne, maintien en 4ème division, 3ème en qualification Mid Amateurs, 16ème en Coupe J. Foussier et retour en 2ème division, 13ème au championnat de Bretagne seniors et retour en 2ème division, 3ème au championnat de Bretagne seniors 2, 4ème au Claude Foussier et qualification,

Comme vous le voyez, contrairement à l'année dernière, il y a plus de « maintien et retour » que de « passage en », plus de contre performances. Mais peut être suis je trop exigeant et St Samson est il peut être à sa juste place.

Il en est de même pour les compétitions où la convivialité se mêle à la recherche de performance et pour lesquelles, cette année, les résultats comme votre participation étaient moindres que les années passées.

Mais avant de poursuivre, je voudrais donner la parole à Alain, Capitaine des jeux

Alors doit on jeter le bébé avec l'eau du bain. A l'évidence non.

Nous pouvons nous féliciter de la présence de St Samson à la plupart des différentes compétitions. Pour l'instant notre politique a été de maintenir une participation d'une de nos équipes même si les résultats sportifs attendus sont, sauf miracle, moyens.

Mais nous pouvons aussi nous interroger lorsque la constitution d'une équipe demande beaucoup d'efforts.

Bien sûr, il convient de ne pas oublier ceux qui ont répondu présents. Et pour cela remercier les joueurs, les capitaines de ces équipes, notamment Yvette, Annie, Estelle, Alex, Émile, Nicolas et Stéphane, sans oublier ceux qui les ont parfois accompagnés. Je m'excuse auprès de ceux que j'aurais pu oublier.

Maintenant un regard sur les performances individuelles pour saluer ceux qui ont « performé » cette année. Et ils sont nombreux, jeunes et moins jeunes.

Un mot sur notre championnat « match play » et sa nouvelle organisation, des poules de pré-qualification suivies d'une poule avec élimination directe qui nous avait été proposée par Chantal Le Goffic. Ce dispositif semble vous avoir donné satisfaction. En tout état de cause, félicitations aux finalistes et au vainqueur.

Un mot aussi sur le Challenge senior dont l'organisation permet de récompenser les plus fidèles participants aux animations d'hiver. Il a été difficile de départager les vainqueurs tant les scores étaient serrés.

Félicitations aussi à Isabelle Tilly et Baptiste Touchard qui ont tous deux battu le record du parcours avec des cartes de 71 et 69.

J'ai mentionné quelques performances individuelles et notamment celles des plus jeunes d'entre nous, ce qui me donne l'occasion vous parler de l'école de golf.

Après avoir connu une légère baisse des effectifs l'année dernière, cette saison a vu un nombre d'enfants tout à fait satisfaisant avec 38 inscrits.

Les cours se sont organisés les mercredi après midi et samedi matin autour des deux Pro, JDO et Patrick.

Ces évolutions des index illustrent la progression de nos jeunes champions.

Cette vue pour vous montrer la place de notre école de golf au sein du département.

Revenons rapidement sur les performances de l'année.

Les résultats au championnat « départemental », 2 podiums avec Baptiste et Enak, illustrent le positionnement de notre école de golf.

Un mot du Bretagne, de l'inter-région et du national « jeunes ».

Enfin, comme vous pouvez le voir, la réussite de l'école de golf de St Samson a franchi l'Atlantique.

Le bilan de la saison 2017/2018 apparaît donc tout a fait satisfaisant. Les résultats sportifs sont au rendez vous et la relève est bien présente. La labélisation a été reconduite pour deux ans. Le directoire « AS/GH/Pro » a trouvé ses marques.

Un mot sur les bénévoles pour clore sur ce sujet. Ils sont indispensables à notre fonctionnement. Mais ils ne sont pas très nombreux. Alors, n'hésitez pas. Rejoignez nous.

Sans oublier la fonction de responsable jeunes que j'assure depuis le départ de Bernard, mais cela ne peut être que transitoire. Alors si quelqu'un est tenté, qu'il n'hésite pas. Le job est passionnant.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL.

L'école de golf constitue le dernier volet du rapport d'activité ou rapport moral du président que je soumetts maintenant à votre jugement.

Pour plus de facilité, je vous propose un vote à mains levées.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Tout ceci n'est possible que si l'on dispose d'un budget suffisant.

Je ne souhaite pas détailler l'exécution budgétaire, mais vous montrer, avec des données chiffrées représentatives, comment les cotisations annuelles, les droits de jeu ainsi que les dotations des partenaires permettent d'assurer notre fonctionnement et de mener à bien les principaux projets sportifs qui nous tiennent à cœur.

Comme vous pouvez le voir, cette année le solde général présente un positif de 1216€.

C'est une bonne surprise alors que l'année dernière, nous avons terminé l'exercice avec un léger déficit de 577€.

Comme cela sera détaillé par la suite, les principaux éléments qui expliquent cette différence sont une moindre dépense et une augmentation en volume et valeur des droits de jeu.

Mais revenons au détail de l'exécution budgétaire 2017 / 2018.

En premier lieu, il convient de couvrir les frais de fonctionnement.

Le poste de dépense regroupe les cotisations fédérales, les petits équipements, les assurances, les factures téléphoniques et informatiques, certains moments de convivialité comme celui qui suit l'assemblée générale,

Le poste informatique est important car cette année nous avons modifié notre site informatique afin de le simplifier.

Comme vous le voyez, pour couvrir ces frais, l'AS ne dispose plus que du montant de vos cotisations annuelles.

Cette année encore, le nombre de membres au sein de l'AS permet de disposer d'un poste bénéficiaire.

Ensuite, satisfaire les attentes du plus grand nombre.

Satisfaire le plus grand nombre, c'est offrir un calendrier de compétitions et d'animations attractif tout au long de l'année.

Je voudrais revenir cette occasion sur une question qui nous est souvent posée : c'est une compétition AS ou pas ?

De fait, si le calendrier des compétitions Open est unique, il existe bien une différenciation entre les compétitions et celle-ci est principalement de nature budgétaire. De fait, les compétitions peuvent être réparties dans quatre catégories :

- celles pour les quelles l'AS ne perçoit rien ;
- celles pour les quelles l'AS perçoit l'intégralité des droits de jeu ; par convention, quatre compétitions Open et un certain nombre de rencontres comme les Birdie Golf ou les CAEF ;
- celles pour les quelles le GH et l'AS se partagent charge et bénéfice comme les Open Index ;
- celles pour les quelles l'AS reçoit un pourcentage des droits de jeu.

Cette année, pour la première fois nous avons réussi à trouver quatre partenaires. Une compétition Birdie Golf, une CAEF et la coupe des Présidents se sont déroulées à St Samson, les rétrocessions caritatives ont mécaniquement diminué et les droits de jeu ont augmenté de 30%.

Je vous ai parlé de moindre dépense. A titre d'exemple, l'été dernier nous vous avons demandé une participation de 7 € pour le buffet de remise des prix de la « Fête du Golf ». Cela s'est traduit par une économie de quelque 800 €.

Voilà pourquoi, une fois gérer les compétitions, acheter des lots et financer les moments conviviaux de remise de prix, le solde reste cette année largement positif.

Mais très clairement, nous avons bénéficié d'un alignement des planètes favorable qui pourrait ne pas se reproduire à court terme.

Enfin, permettre aux équipes de St Samson de participer aux différents championnats et compétitions.

Globalement, les déplacements et engagements des équipes (Championnat départemental, Championnat de Bretagne, Promotion, Mid amateur, Foussier, Birdie Golf, ...) représentent une dépense de l'ordre de 8600 €.

Une dépense qui traduit la vocation de l'association qui se veut avant toute chose sportive.

Cette année, une ligne de dépense supplémentaire, l'achat de nouvelles tenues pour les équipes. Les polos et pulls Footjoy ont été financés par les intéressés, deux sponsors et l'AS.

Pour terminer, permettre à l'école de golf d'atteindre ses objectifs.

Les ressources de l'école de golf reposent principalement sur les cotisations annuelles auxquelles se rajoutent les subventions départementales, les dons des partenaires ainsi que l'aide des parents.

Ces ressources doivent permettre d'assurer les rétributions des Pros pour les cours dispensés chaque semaine, les stages départementaux ainsi que les déplacements et engagements à l'extérieur.

Comme les autres années, l'école de golf a accompagné le groupe « élite » afin que nos jeunes champions puissent participer à un nombre conséquent de compétitions (Grand Prix, Championnat départemental, régional et national, ...). Même si, très clairement, le dispositif repose avant toute chose sur l'engagement des parents concernés.

Cette politique sportive a naturellement un coût. Cette année, le budget de l'école de golf est déficitaire de l'ordre de 1250€, ce déficit étant partagé entre l'AS et le GH.

Un mot sur le ProAm où l'AS était impliquée, faiblement impliquée mais impliquée. Comme vous le voyez, cette faible participation nous permet un gain de 300 Euros.

La conclusion est simple.

Cotisations, droits de jeu et dons des partenaires permettent d'offrir un ensemble d'activités tout au long de l'année, d'assurer le fonctionnement de l'école de golf et à nos équipes, jeunes et moins jeunes, de porter haut nos couleurs.

Cette année, le solde global est positif, mais nous avons bénéficié de circonstances favorables et notre budget reste fragile, reposant notamment sur l'aide de nos partenaires, anciens ou nouveaux, et que je remercie à cette occasion.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER.

Je soumets maintenant ce rapport financier à votre jugement.

Pour plus de facilité, je vous propose un vote à mains levées.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

A la lumière de tout ce qui vient d'être dit, quels peuvent être nos axes de progrès pour la saison qui s'annonce.

Les premiers concernent l'association sportive, l'AS.

Sous ce vocable, l'AS, se cachent deux entités différentes.

Tout d'abord, le conseil d'administration. « L'entité qui *décide, qui est responsable, qui a eu cette bonne idée ou bien qui s'est trompée, c'est l'AS* ».

Pour ce qui nous concerne, nous continuerons à faire en sorte que **transparence, écoute et recherche de convivialité** guident nos actions. Notre rôle est d'être attentif à vos

attentes, à vos propositions et de mettre en œuvre ce qui semble répondre à votre besoin et notamment de vous proposer un catalogue de compétitions et d'animations attractif. Parfois, certains se sont étonnés du maintien de certaines animations d'hiver alors que le nombre de participants était très faible. A chaque fois, nous nous sommes posés la question, **on annule ? on maintient ?** Notre politique a été le maintien afin de ne pas pénaliser ceux qui souhaitaient jouer. Alors bien sûr nous éprouvons de temps en temps un petit sentiment d'échec. Mais encore une fois, ce que l'on attend de nous, c'est d'être force de proposition.

Nous avons à faire un effort en matière d'information. Pour des raisons diverses, certains d'entre vous ne reçoivent pas toujours les mails diffusés. Ce qui conduit au sentiment d'être frappé ostracisme « ils ne veulent pas de moi pour cette compétition », « je suis le seul à ne pas être au courant », « heureusement que mes copines m'ont prévenu » ou plus directement, de ne pas pouvoir s'inscrire à un événement, le délai étant passé.

Les raisons de ces dysfonctionnements sont multiples, des erreurs d'adresse @, des non inscriptions sur les bases de données de la FFG, des membres AS qui ne sont pas licenciés à St Samson,

Nous redoublerons d'attention afin de limiter ces erreurs. Toutefois, une demande. N'attendez pas pour nous signaler tout ce qui peut vous paraître anormal en la matière.

Ensuite et principalement l'AS, c'est vous, sans qui nous n'aurions pas de raison d'être.

Comme je vous l'ai indiqué au début de cette assemblée, le nombre de membres a légèrement augmenté mais le nombre d'abonnés non membre est encore trop important. Il faut donc tenter de convaincre ces abonnés de nous rejoindre.

Pour ce faire, l'année dernière, nous avons demandé au Golf Hôtel de systématiquement intégrer le montant de la cotisation AS à l'abonnement au golf de St samson. Le principe était celui de la redevance « télé » ; vous la payez sauf si vous déclarez ne pas posséder de téléviseur. Mais cette disposition n'a pas pu être mise en œuvre.

Il nous faudra donc faire confiance à Yohan et à son équipe, à leur force de persuasion car ils sont les seuls au contact de ces abonnés qu'il convient de convaincre de rejoindre l'AS.

Je pense aussi qu'il nous appartient à nous tous de faire notre propre publicité. Nous rejoindre sera d'autant plus facile si l'ambiance est bonne, si les activités proposées sont attractives, si les résultats sportifs sont bons, ...**bref, si, vu des autres, ce doit être sympa d'être membre de l'AS.**

Pour moi, c'est une évidence. S'abonner à un golf, cela dépasse le seul droit de jouer sur le parcours. C'est aussi intégrer un groupe, une ambiance. Je sais aussi que cette vision n'est pas forcément partagée par tous.

Et puis certains exemples montrent combien les équilibres sont fragiles et que ne rien n'est définitivement acquis.

Ainsi à Lancieux, lorsqu'en 2016 la cotisation AS était intégrée à l'abonnement, l'AS

comptait 327 membres pour 408 licenciés. Aujourd'hui, abonnement et cotisation étant séparées, l'AS est tombée à 193 membres pour 521 membres.

Ce qui m'amène au deuxième axe de progrès.

La consolidation d'une synergie d'action entre l'AS, le Golf Hôtel et les Pros.

Une AS dynamique, aux activités nombreuses, ne se conçoit pas sans une synergie d'actions, notamment avec la direction du Golf Hôtel et les Pros.

Nous partageons un même objectif, faire en sorte que jouer à St Samson apporte du plaisir, que les joueurs de St samson, jeunes ou moins jeunes, portent haut les couleurs du club.

Pour les uns cela se traduira par plus d'abonnés, et pour les autres, par plus de membres.

Nous poursuivrons donc la logique mise en œuvre cette année, un seul calendrier de compétitions, une recherche commune de partenaires, une entraide pour attirer ou fidéliser ces derniers, l'acceptation réciproque des contraintes de l'autre, et pour ce qui nous concerne, celles qu'une entité de nature commerciale peut faire peser sur une association sportive,

Enfin, pour conclure sur ce point, je dirai qu'au vu de la dynamique enclenchée dans certains grands réseaux de golf, il convient d'être une AS « réaliste » quant à sa finalité et à son domaine de liberté.

Cette synergie entre l'AS, le GH et les Pro doit notamment permettre un fonctionnement harmonieux de l'école de golf dans l'attente de la nomination d'un responsable « jeunes ».

Placée sous la responsabilité de l'AS et animée par le responsable « jeunes », l'école de golf est pilotée par un directoire composé de l'AS, du Golf Hôtel et de Jdo.

C'est ce directoire qui décide des grandes orientations à prendre. Et il lui appartiendra de faire en sorte que l'école de golf demeure sur une bonne trajectoire en attendant que Bernard soit remplacé car la situation actuelle où le président de l'AS que je suis assure la fonction de responsable « Jeunes » ne peut être que transitoire.

Par nature, l'école de golf est une activité budgétairement déficitaire. C'est pourquoi la présence de partenaires est indispensable, surtout si l'on soutient l'engagement de nos jeunes champions dans les compétitions fédérales ou les Grands Prix.

Cela devrait être le cas l'année prochaine. Mais en tout état de cause, le déficit sera partagé entre l'AS et le Golf Hôtel, ce qui illustre notre intérêt commun pour cette école. Je voudrais aussi souligner la diminution de 10% du coût des prestations de Jdo.

Enfin, nous essayerons de conforter le groupe des débutants composé des plus jeunes joueurs, moins de sept ans. Par ailleurs, une action auprès du monde scolaire de Pleumeur-Bodou est envisagée. Pour cela, nous avons utilisé la subvention du comité

départemental pour acquérir du matériel SNAG GOLF, bien adapté aux plus jeunes.

Je voudrais aborder maintenant la politique sportive.

Nous continuerons à appliquer deux politiques différentes en fonction de la typologie des compétitions proposées.

Les premières, comme le Challenge d'hiver mixte Birdie Golf, ont pour vocation la plus grande participation de tous au détriment parfois du résultat, ce qui n'est pas le choix de tous les clubs.

Les secondes sont les compétitions officielles de type championnat pour lesquelles seul un nombre limité de joueurs, les meilleurs, est concerné, l'objectif premier visé étant le résultat.

Cette politique nous permet d'assurer un bon équilibre entre résultats de l'élite et large participation de tous.

S'agissant des compétitions « officielles », il appartient au conseil d'administration de gérer et piloter les activités relatives à la formation des équipes engagées ainsi qu'à la désignation des capitaines d'équipe.

Pour ce faire, comme cette année, l'avis de Jdo sera systématiquement recherché.

De fait, la démarche est identique pour les équipes « dames » et « messieurs ».

Établissement de la liste des compétitions auxquelles St Samson participera, détermination d'un vivier de joueuses et de joueurs possibles, questionnement quant à la disponibilité de ces joueurs pour les compétitions retenues, établissement d'un projet d'équipe et décision lors d'une réunion comprenant notamment le responsable la Lady Captain ou Alex, JDO et Alain, Capitaine des jeux.

Je dois dire que compte tenu du nombre de joueurs disponibles, le plus souvent, le choix n'est pas très compliqué.

La vraie difficulté s'annonce lorsque le nombre de joueurs ou de joueuses s'avère insuffisant, alors que sur le papier tout semble simple.

Une vraie difficulté mais sans doute pas la principale lacune de notre politique sportive. De fait, nous réunissons les meilleurs joueurs disponibles le jour J à l'heure H. Est ce suffisant pour qualifier ce groupe d'équipe ? Je ne le pense pas.

Je pense toujours qu'il est important de créer un esprit de groupe, un esprit d'équipe. Mais la solution ne nous appartient pas. Nous pensons réunir les joueurs concernés afin de déterminer ensemble si l'objectif est souhaitable, atteignable et qu'elles peuvent être les solutions possibles.

Pour les « dames », avec les entraînements de groupe, l'affaire me semble bien lancée.

La politique sportive, c'est aussi le calendrier des compétitions « Open ».

Comme nous l'avons vu, il est toujours nécessaire de l'étoffer, de le consolider.

Pour tenter d'atteindre cet objectif, nous avons changé d'attitude et pris en compte pleinement la nouvelle donne. Il y avait cette année un unique calendrier, celui des compétitions « Open » du Golf de St Samson. Cette démarche sera reconduite pour la saison 2019.

Pour construire ce calendrier, l'AS et le Golf Hôtel uniront leurs efforts et effectueront conjointement les démarches de recherche de partenaires afin

- de ne pas laisser de week-end sans compétition ;
- d'augmenter le nombre de compétitions sponsorisées ;
- de débiter la saison au plus tôt, état du parcours permettant.

Un manque auquel nous essaierons de remédier, l'absence d'une compétition féminine, Ladies Cup ou autre.

Les compétitions Open concernent principalement l'été.

D'ici là, des activités conviviales vous seront proposées, Scramble ou autre 4 balles, sur la base de une à deux par mois.

Sans oublier le Challenge senior et autre championnat Match Play.

C'est sur ces bases qu'un budget prévisionnel a été établi.

Je souhaite terminer ce rapport d'orientation avec un volet plus « golfique ».

L'année dernière je vous avais présenté le Ready Golf, développé par le Royal and Ancient afin de lutter contre le jeu lent.

Le principe en est simple : le premier qui est prêt joue.

Le Ready Golf se développe rapidement sur la planète Golf. Je vous propose d'adopter ce principe pour toutes vos parties, amicales ou non.

La lutte contre le jeu lent semble d'ailleurs être l'un des motifs qui ont conduit à **l'élaboration des nouvelles règles 2019 que je souhaite évoquer maintenant.**

Nous nous réjouissons de l'amélioration du parcours de St Samson. L'association Sportive est conviée à l'assemblée générale de la SCI ce qui lui permet d'obtenir quelques informations sur les travaux entrepris ou à venir.

Vous trouverez sur cette vue un récapitulatif de ce qui vient d'être réalisé ainsi que les sommes engagées correspondantes.

L'avenir à court et moyen terme concerne l'agrandissement des capacités en eau du trou n°1, le déplacement du local pompes, la poursuite du nettoyage des zones boisées et des travaux de drainage.

Il est temps de procéder au renouvellement du conseil d'administration.

Nous avons cette année qu'un seul sortant, pascale LE TACON, qui se représente.

Chantal Le Goffic est la seule candidate à s'être manifestée pour venir nous renforcer.

Nous avons donc deux candidates pour dix postes disponibles.

Nous pouvons donc les féliciter. Le conseil d'administration se réunira prochainement afin de déterminer les fonctions de chacun de ses membres.

Nous voici arrivé au terme de cette assemblée générale, sans doute un peu trop longue.

Je vous ai présenté les grandes lignes de notre action, actuelle et future, cette dernière devant sans doute s'inscrire de nouveau dans un environnement non totalement stabilisé.

Je pense de plus en plus que l'AS n'est pas une fin en soi, mais une association destinée à promouvoir, faciliter et organiser la pratique du golf sous toutes ses formes.

Soyez persuadé que la satisfaction des besoins de ses membres demeure la priorité de son conseil d'administration.

Et pour conclure, je vous souhaite avant toute chose de prendre du plaisir à jouer sur le golf de St Samson.

Merci de votre attention.